**Zeitschrift:** Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

**Band:** - (1992)

Rubrik: Résultats financiers

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **Résultats financiers**

Les résultats financiers comprennent le compte de résultats d'entreprise, le compte de résultats de l'infrastructure, le compte des investissements ainsi que le bilan, le compte des flux financiers et un état des participations. Le compte de résultats d'entreprise fait apparaître toutes les charges et tous les produits bruts de l'entreprise, y comptis ceux de l'infrastructure. Le compte de résultats de l'infrastructure, qui en constitue un sousensemble, présente les dépenses pour l'infrastructure ainsi que leur couverture. Le compte des investissements porte sur les dépenses d'investissements de l'exercice.

### Compte de résultats d'entreprise

Le compte de résultats d'entreprise se solde par un déficit de 136 MFr, les produits s'inscrivant à 6200,5 MFr et les charges à 6336,5 MFr. La situation financière défavorable n'a pas permis de fournir de contribution pour l'infrastructure. Comparativement aux chiffres de 1991, le compte de résultats se présente comme il suit.

1	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%
Produits				1111 1	,,
Trafic voyageurs	1 571,8	1 661,0	1 643,9	+ 72,1	+ 4,6
Trafic marchandises	1 308,6	1 425,0	1 314.7	+ 6.1	+ 0,5
Indemnité	650,0	758,0	758,0	+ 108,0	+ 16,6
Produits de transport	3 530,4	3 844.0	3 716.6	+ 186.2	+ 5,3
Produits accessoires	659,6	663.8	725,3	+ 65,7	+ 10,0
Prestations propres pour le compte				. 55,,	. 10,0
des investissements	267,0	320,0	289,5	+ 22,5	+ 8.4
Prestations pour ordres de magasin	63,7	85,0	71,3	+ 7,6	+ 11.9
Prestations pour le CRI 1)	1 227,8	1 241,0	1 215,0	- 12,8	- 1,0
Prélèvements sur les provisions	56,7	7,5		- 56,7	
Produits hors exploitation					
et extraordinaires	76,8	68,0	182,8	+ 106,0	+ 138,0
Total des produits	5 882,0	6 229,3	6 200,5	+ 318,5	+ 5,4
Charges					
Charges de personnel	3 277,7	3 589.1	3 534.6	+ 256,9	+ 7,8
Dépenses de choses	1 205,1	1 306,4	1 246.8	+ 41,7	+ 3,5
Amortissements	640,3	673,3	684.5	+ 44,2	+ 6,9
Intérêts	556,6	623,5	656,4	+ 99,8	+ 17,9
Investissements non actifs (gros entretien	) 173,1	135,0	185,6	+ 12,5	+ 7,2
Contribution versée à la Confédération					
pour l'infrastructure	45,0	_		- 45,0	
Constitution de provisions	s and mileton sto	al apoq 2 <del>11</del> imebri 3		—	_
Charges hors exploitation		Leting 1 at 5 letter 53			
et extraordinaires	12,8	9,0	28,6	+ 15,8	+ 123,4
Total des charges	5 910,6	6 336,3	6 336,5	+ 425,9	+ 7,2
Déficit	28,6	107,0	136,0	+ 107,4	. 1
Excédent de produits	_	<u> </u>		_	
			The state of the s		

<sup>1)</sup> CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

Par rapport au compte de 1991, il a été possible de relever de 318,5 MFr (5,4%) le total des produits, qui s'inscrit à 6200,5 MFr. A l'exception des prestations débitées au compte de résultats de l'infrastructure (CRI) et des prélèvements sur les provisions, tous les postes de produits ont augmenté d'une année à l'autre. Les produits de transport, qui comprennent aussi l'indemnité compensatrice, s'élèvent à 3716,6 MFr, soit 59,9% de l'ensemble des produits.

Le total des charges est supérieur de 425,9 MFr (7,2%) au compte de 1991. Plus de la

moitié de l'accroissement (256,9 MFr) concerne les charges de personnel. Cette progression de 7,8% est due à l'allocation de renchérissement de 4,5% et à l'augmentation des salaires réels au 1er juillet 1991.

En comparaison de l'année précédente, les versements de la Confédération ont augmenté de 6,3 % et se sont établis à 1990 MFr. Ils comprennent les prestations pour l'infrastructure (1215 MFr), les prestations de service public (758 MFr) et l'indemnisation des facilités tarifaires en trafic marchandises (17 MFr).

#### **Produits**

2	Produits de transport	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
	Trafic voyageurs 1)	1 571,8	1 661,0	1 643,9	+ 72,1	+	4,6
	Secteur d'activité 1 Trafics régional et d'agglomération Secteur d'activité 2	313,8	321,9	329,9	+ 16,1	+	5,1
	Trafic à longues distances Suisse	958,2	1 023,1	972,0	+ 13,8	+	1,4
	Secteur d'activité 3 Trafic international Secteur d'activité 4	296,0	313,3	337,9	+ 41,9	+	14,2
	Trafics spéciaux	3,8	2,7	4,1	+ 0,3	+	7,9
	Trafic marchandises 1)	1 308,6	1 425,0	1 314,7	+ 6,1	+	0,5
	Cargo Rail Suisse Transit Cargo Domicile, trafics spéciaux, CSC	622,9 339,7 346,0	657,0 368,0 400,0	610,0 335,1 369,6	- 12,9 - 4,6 + 23,6	- - +	2,1 1,4 6,8
	Indemnité	650,0	758,0	758,0	+ 108,0	+	16,6
	Trafic voyageurs régional Ferroutage	600,0 50,0	670,0 88,0	670,0 88,0	+ 70,0 + 38,0	++	11,7 76,0
	Total	3 530,4	3 844,0	3 716,6	+ 186,2	+	5,3
	<ul> <li>dont indemnité pour facilités tarifaires         <ul> <li>Trafic voyageurs</li> <li>Trafic marchandises</li> </ul> </li> <li>supprimée après coup</li> </ul>	22,0 16,5	$\frac{22,0^{2)}}{17,0}$	<del></del> 17,0			

A titre d'indemnité pour leurs prestations de service public, la Confédération a versé aux CFF 758 MFr, dont 670 MFr (+11,7%)

pour le trafic voyageurs régional et 88 MFr (+ 76%) pour le ferroutage.

3 Produits accessoires	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%
Prestations d'exploitation pour tiers Service commun Service des trains et de la traction Autres Prestations de service pour tiers Agence CNA, tenue de comptes Autres	149,1	142,8	156,3	+ 7,2	+ 4,8
	113,6	108,9	112,0	- 1,6	- 1,4
	23,2	20,3	27,6	+ 4,4	+ 19,0
	12,3	13,6	16,7	+ 4,4	+ 35,8
	24,3	27,4	25,6	+ 1,3	+ 5,3
	6,9	6,5	7,7	+ 0,8	+ 11,6
	17,4	20,9	17,9	+ 0,5	+ 2,9
Livraisons et autres prestations pour tiers	95,0	91,2	102,9	+ 7,9	+ 8,3
Fermages et locations Locations forfaitaires Dom 1) Locations	233,0	242,6	253,4	+ 20,4	+ 8,8
	55,9	60,1	59,1	+ 3,2	+ 5,7
basées sur le chiffre d'affaires Dom 1) Autres locations Dom 1) Véhicules Diverses locations	106,9	117,8	110,7	+ 3,8	+ 3,6
	21,9	19,6	29,1	+ 7,2	+ 32,9
	34,0	34,7	39,8	+ 5,8	+ 17,1
	14,3	10,4	14,7	+ 0,4	+ 2,8
Ventes d'énergie	37,8	31,1	39,3	+ 1,5	+ 4,0
Ventes d'imprimés	8,3	8,6	8,2	- 0,1	- 1,2
Divers produits Provisions Change Taxes Autres produits Total	112,1	120,1	139,6	+ 27,5	+ 24,5
	23,7	21,6	26,6	+ 2,9	+ 12,2
	26,2	25,0	26,3	+ 0,1	+ 0,4
	1,3	1,7	1,7	+ 0,4	+ 30,8
	60,9	71,8	85,0	+ 24,1	+ 39,6
	659,6	663,8	725,3	+ 65,7	+ 10,0

Dom = Domaine

Par rapport à 1991, les produits accessoires ont pu être accrus de 65,7 MFr (10%) et se sont établis à 725,3 MFr. Les postes «Divers produits» (27,5 MFr, soit + 24,5%) et «Fermages et locations» (20,4 MFr, + 8,8%) présentent les plus fortes augmentations. Le premier a profité d'une progression des intérêts. Pour le second, l'accroissement est dû au relèvement des loyers et à l'ouverture de nouveaux magasins, notamment de la chaîne «Aperto» (libre-service), à Aarau et Lugano. Dans

les «prestations d'exploitation pour tiers», les produits découlant de prestations du service des trains et de la traction ont enregistré des augmentations, dues avant tout à des prestations supplémentaires pour la Communauté de transport de Zurich et à des prestations pour le Pool TEN. Des commandes supplémentaires des chemins de fer privés pour l'entretien de véhicules ont entraîné une progression correspondante des produits dans les livraisons et prestations pour des tiers.

Autres postes de produits	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%
Prestations propres pour le compte					
des investissements	267,0	320,0	289,5	+ 22,5	+ 8,4
Prestations pour ordres de magasin	63,7	85,0	71,3	+ 7.6	+ 11.9
Prestations pour le CRI	1 227,8	1 215,0	1 215.0	- 12,8	- 1.0
Prélèvements sur les provisions Produits hors exploitation	56,7	7,5		- 56,7	
et extraordinaires	76,8	68,0	182,8	+ 106,0	+ 138,0

de 256,9 MPr (7,8 %) d'une année à l'autre est due aux raisons essentielles que voici.

En raison du renchérissement et du volume plus élevé des investissements engagés dans les installations ferroviaires, les «prestations propres pour le compte des investissements» se sont accrues de 22,5 MFr (8,4%).

L'ensemble des prestations des CFF débitées au compte de résultats de l'infrastructure s'élève à 1308,5 MFr. De cette somme, 55 MFr sont déduits de l'indemnité compensatrice pour le ferroutage afin d'éviter une double imputation de la Confédération. De plus, pour des raisons d'économies, le Parlement a plafonné les prestations de la Confédération. De ce fait, seuls 1215 MFr peuvent figurer au titre de produits au compte de résultats d'entre-prise.

Contrairement à 1991 (56,7 MFr), aucun prélèvement n'a été effectué sur les provisions

Les produits hors exploitation et extraordinaires sont supérieurs de 106 MFr à ceux de l'exercice précédent. Ils sont dus à des bénéfices comptables sur la vente de la centrale d'Amsteg (85 MFr) à une nouvelle société anonyme, ainsi que du transfert partiel aux PTT de la copropriété d'une parcelle dans la zone du dépôt de Bâle (26 MFr).

#### Charges

5	Charges de personnel	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
	Traitements	2 313,9	2 458,7	2 464,0	+ 150,1	+	6,5
	Traitements, allocation de renchérissement comprise Autres éléments des traitements A déduire: participations de tiers	2 341,8 4,9 - 32,8	2 483,6 5,6 - 30,5	2 494,8 4,9 - 35,7	+ 153,0 - 2,9	+	$\frac{6,5}{-8,8}$
	Allocations et indemnités	326,4	351,5	341,0	+ 14,6	+	4,5
	Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger Allocations pour enfants Gratifications pour ancienneté de service Indemnités pour service du dimanche Indemnités pour service irrégulier Indemnités pour service de nuit Indemnités pour heures supplémentaires Autres	148,4 49,1 12,0 35,0 7,1 55,7 10,0 9,1	159,5 51,3 14,4 37,0 7,4 59,7 13,0 9,2	156,2 57,2 12,1 36,4 7,6 59,7 3,4 8,4	+ 7,8 + 8,1 + 0,1 + 1,4 + 0,5 + 4,0 - 6,6 - 0,7	+ + + + +	5,3 16,5 0,8 4,0 7,0 7,2 66,0 7,7
	Contributions aux assurances du personnel	352,0	460,9	423,0	+ 71,0	+	20,2
	Caisse de pensions et de secours AVS/AI/APG/AC Assurance-accidents Autres A déduire: participation du personnel à l'assurance ANP	167,1 132,0 63,6 0,6	256,1 144,7 73,0 0,5 - 13,4	229,7 139,4 65,3 0,4 - 11,8	+ 62,6 + 7,4 + 1,7 - 0,2 - 0,5	+ + +	37,5 5,6 2,7 33,3 4,4
	Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	285,4	318,0	306,6	+ 21,2	+	7,4
	Intérêts sur le déficit technique de la réserve mathématique CPS Amortissement de la charge supplémentaire grevant	142,5	161,0	154,3	+ 11,8	+	8,3
	la réserve mathématique CPS	142,9	157,0	152,3 3 534,6	+ 9,4 + 256,9	+	6,6 7,8
	Total	3 277,7	3 589,1	3 334,0	+ 230,9	+	1,0

L'augmentation des charges de personnel de 256,9 MFr (7,8%) d'une année à l'autre est due aux raisons essentielles que voici.

	MFr	MFr	
Modification de l'effectif (personnel permanent + 73, personnel en formation – 163, auxiliaires – 58)		- 3,3	
Compensation du renchérissement  – personnel actif  – bénéficiaires de rentes	+ 143,1 + 18,5	+ 161,6	
Relèvement des salaires réels au 1 <sup>er</sup> juillet 1991, répercussion sur toute l'année		+ 52,3	
Rétributions moyennes plus élevées		+ 6,8	
Diminution du paiement en espèces des heures supplémentaires		- 7,4	
Caisse de pensions et de secours  - Relèvement des salaires réels  • ½ des cotisations uniques pour l'augmentation du gain assuré  • Annuité pour le reste des cotisations uniques  - Cotisations uniques  - Augmentation de 2400 francs de la déduction de coordination	+ 66,0 + 6,0 - 14,7 - 6,6	+ 50,7	
Versements complémentaires pour les assurances du personnel  - Intérêt sur le déficit technique grevant la réserve mathématique (déficit technique de 1991)  - Suppression d'annuités  Divers	+ 2,3 - 9,1	- 6,8 + 3,0	
Total		+ 256,9	
		SECOND AND ADDRESS OF THE PARTY	

Avec 161,6 MFr, le renchérissement a constitué, en 1992 également, la raison principale du surcroît de charges. Au 1<sup>er</sup> janvier 1992, il a été compensé jusqu'à un indice des prix à la consommation de 131,8 points, ce qui, comparativement à l'année précédente, correspond à un accroissement de 4,5%. En moyenne annuelle, cet indice s'est élevé à 133,9 points.

L'augmentation de 3% des salaires réels réalisée au 1er juillet 1991, la création de 3 zones supplémentaires pour l'indemnité de résidence, le remplacement du supplément pour collaborateurs mariés par une allocation familiale, ainsi que le relèvement de 20% des taux des allocations pour enfants se sont aussi répercutés sur les comptes de 1992.

L'augmentation des gains assurés à la caisse de pensions et de secours, due au relèvement des salaires réels, a occasionné des versements uniques de 132 MFr pour compenser la réserve mathématique. De cette somme, 66 MFr ont été débités au

compte 1992, l'autre moitié étant amortie, à partir de 1992, en 10 à 12 tranches annuelles de 6 MFr soumises au service de l'intérêt.

Les bénéficiaires de rentes touchent les mêmes allocations de renchérissement que le personnel actif. Les charges supplémentaires qui en découlent pour la réserve mathématique de la CPS sont remboursées en 10 à 12 annuités constantes de 18,5 MFr; ce montant a pu être maintenu à un niveau bas grâce à l'affectation de la part supérieure à 4% bonifiée au titre des intérêts sur les bons de dépôt.

L'effectif moyen était inférieur de 531 unités au budget de 1992. Malgré l'allocation de renchérissement plus élevée d'un pour cent, les chiffres réels sont restés 54,5 MFr (1,5%) en deçà des prévisions. Cette diminution est due, en plus de la contraction de l'effectif, à des charges inférieures de la caisse de pensions et des versements complémentaires, ainsi qu'à une baisse du paiement en espèces des heures supplémentaires.

7	Dépenses de choses	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
	Matières	339,6	365,3	346,0	+ 6,4	+	1,9
	Prestations de tiers pour entretien	185,3	192,8	196,1	+ 10,8	+	5,8
	Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	214,6	226,8	234,2	+ 19,6	+	9,1
	Prestations d'exploitation Renforts de personnel Provisions	116,5 57,9 40,2	130,7 54,9 41,2	131,2 60,6 42,4	+ 14,7 + 2,7 + 2,2	+++++	12,6 4,7 5,5
	Fermages et locations	62,2	75,7	58,5	- 3,7	-	5,9
	Biens-fonds Véhicules Autres	13,1 38,3 10,8	14,6 49,9 11,2	14,4 34,6 9,5	+ 1,3 - 3,7 - 1,3	+	9,9 9,7 12,0
	Energie fournie par des tiers	189,1	205,5	200,6	+ 11,5	+	6,1
	Courant de traction Autre	146,7 42,4	162,7 42,8	153,9 46,7	+ 7,2 + 4,3	++	4,9 10,1
	Assurances et dommages-intérêts	26,1	30,7	25,6	- 0,5	-	1,9
	Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	39,9	41,8	42,0	+ 2,1	+	5,3
	Indemnités pour voyages de service Indemnités journalières et en cas d'absence Autres remboursements	15,9 22,1 1,9	16,6 22,9 2,3	16,2 24,0 1,8	+ 0,3 + 1,9 - 0,1	+ + -	1,9 8,6 5,3
	Honoraires	37,2	55,9	43,2	+ 6,0	+	16,1
	Diverses prestations de tiers	111,1	111,9	100,6	- 10,5	_	9,5
	Impôts, taxes et droits Frets, frais bancaires, taxes postales	25,6	27,2	27,2	+ 1,6	+	6,2
	et téléphoniques Imprimés, annonces Contributions et indemnités Autres	11,6 27,7 21,9 24,3	12,2 25,4 20,5 26,6	13,2 16,7 20,1 23,4	+ 1,6 - 11,0 - 1,8 - 0,9	+	13,8 39,7 8,2 3,7
	Total	1 205,1	1 306,4	1 246,8	+ 41,7	+	3,5

Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses de choses ont progressé de 3,5% pour s'établir à 1246,8 MFr. L'on constate une forte augmentation des prestations d'exploitation et de vente (19,6 MFr, soit 9,1%), due à un accroissement des indemnités versées aux FS (ouverture du nouveau centre de triage de Domodossola II) et à la SNCF, ainsi qu'à des provisions plus élevées sur les opérations de cartes de crédit. Les prestations de tiers pour entretien (véhicules), les achats d'énergie et les honoraires (travaux pour le

cadastre du bruit) font aussi ressortir une augmentation supérieure à la moyenne. En revanche, plusieurs postes de charges enregistrent une diminution par rapport à 1991, notamment les locations de véhicules (– 3,7 MFr) et, grâce à un plafonnement de la publicité, les imprimés et les annonces (– 11 MFr).

Il est réjouissant de constater que les dépenses de choses sont restées inférieures tant au budget qu'aux consignes décidées à la suite de la réduction des prestations de la Confédération.

8 Amortissements	Compte 91	Budget 92	Compte 92	Différence 91/92	
	MFr	MFr	MFr	MFr	%
Amortissements des immobilisations	637,9	670,1	683,0	+ 45,1	+ 7,1
Amortissements des fonds de roulement	2,4	3,2	1,5	- 0,9	- 37,5
Total	640,3	673,3	684,5	+ 44,2	+ 6,9

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,5% (taux moyen) des valeurs de construction ou d'acquisition

des immeubles, installations et véhicules. Ils se répartissent comme il suit.

Installations ferroviaires 353,0 MFr Usines électriques et ateliers 55,2 MFr Véhicules 274,8 MFr (322,8 MFr à la charge du CRI¹) (9,7 MFr à la charge du CRI¹)

L'augmentation de ces amortissements, de 45,1 MFr, résulte du volume accru des immobilisations.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent ceux du matériel et ceux des créances irrécouvrables.

lntérêts	Compte 91	Budget 92	Compte 92	Différence 91/92	
	MFr	MFr	MFr	MFr	%
Intérêts des engagements à long terme	465,1	522,2	563,9	+ 98,8	+ 21,2
Prêts de la Confédération	199,0	284,8	264,0	+ 65,0	+ 32,7
Bons de dépôt de la CPS	265,4	237,0	299,2	+ 33,8	+ 12,7
Autres prêts	0,7	0,4	0,7	<u>—</u>	_
Intérêts des engagements à court terme	91,5	101,3	92,5	+ 1,0	+ 1,1
Total	556,6	623,5	656,4	+ 99,8	+ 17,9

Par rapport à 1991, les intérêts se sont accrus de 99,8 MFr (17,9%), s'inscrivant à 656,4 MFr. Cette augmentation concerne les intérêts des engagements à long terme; elle est due à un relèvement des appels de

fonds (1,4 milliard) et à des taux d'intérêt plus élevés. Le taux moyen de l'ensemble des emprunts est passé de 5,8% à 5,99%.

<sup>1)</sup> CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

10	Autres postes de charges	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%
	Investissements non actifs (gros entretien) Contribution versée à la Confédération	173,1	135,0	185,6	+ 12,5	+ 7,2
	pour l'infrastructure	45,0	_	_	- 45,0	
	Constitution de provisions Charges hors exploitation	arrottes laterrit	gi wab samanyawanya			_
	et extraordinaires	12,8	9,0	28,6	+ 15,8	+ 123,4

Les investissements non actifs comprennent la part des ouvrages achevés qui ne constitue aucune augmentation de valeur. Comparativement à l'exercice précédent, ils ont progressé de 12,5 MFr pour s'établir à 185,6 MFr. Les investissements décomptés en 1992 s'élèvent à 1,3 milliard de francs.

Comme en 1991, aucun versement n'a été effectué en faveur des réserves.

Les charges hors exploitation et extraordinaires, de 28,6 MFr, font ressortir une augmentation de 15,8 MFr (123,4%), qui est essentiellement due à un rappel de la CPS.

## Compte de résultats de l'infrastructure

Aux termes du mandat de prestations 1987, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépen-

ses nécessaires à cet effet et leur couverture doivent faire l'objet d'un compte séparé, en conformité des dispositions de l'art. 15, 2e alinéa de la LF sur les CFF.

11	Charges	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
	Amortissements Intérêts Entretien ordinaire	313,4 322,9 466,0	328,0 366,0 492,0	332,5 379,6 480,1	+ 19,1 + 56,7 + 14,1	++++	6,1 17,6 3,0
	Investissements non actifs (gros entretien) Total	125,5 1 227,8	110,0 1 296,0	116,3 1 308,5	- 9,2 + 80,7	- +	7,3 6,6
	Double imputation du ferroutage	 1 227,8	- 55,0 1 241,0	- 55,0 1 253,5	- 55,0 + 25,7	+	2,1
	Réduction des charges selon consigne budgétaire du Parlement Réduction effective	des interance du Torvert	- <u>26,</u> 0	- <del>38</del> ,5	- <del>38</del> ,5		_
	Total net	1 227,8	1 215,0	1 215,0	- 12,8	-	1,0

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés, sur la

base des valeurs immobilisées, directement selon les données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part de fonds de tiers consacrée aux investissements dans l'infrastructure. L'entretien ordinaire ressort des ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et les investissements non actifs résultant d'ordres d'investissements correspondent à la part sans augmentation de valeur des objets achevés dans le domaine de l'infrastructure.

L'ensemble des charges, 1308,5 MFr, excède de 80,7 MFr (6,6%) le chiffre du compte de 1991. De cette somme, pour éviter une double imputation de la Confédération, 55 MFr sont déduits au titre des coûts de l'infrastructure qui figurent dans l'indemnité compensatrice pour le ferroutage, basée sur une couverture intégrale des coûts.

Suite à l'accroissement des valeurs immobilisées, les amortissements ont progressé de 19,1 MFr (6,1%) par rapport à 1991. Comme dans le compte de résultats d'entreprise, la plus forte augmentation concerne les intérêts. La mobilisation né-

cessaire des fonds, combinée à un relèvement des taux d'intérêt, a entraîné un accroissement de ce poste de 56,7 MFr (17,6%).

L'augmentation de 14,1 MFr (3%) du poste «Entretien ordinaire» est due essentiellement au renchérissement. Les investissements non actifs résultant d'ordres d'investissements (gros entretien), 116,3 MFr, ont régressé de 9,2 MFr ou 7,3% par rapport à 1991.

Etant donné que le Parlement a plafonné à 1215 MFr les prestations de la Confédération, la différence de 38,5 MFr va à la charge des CFF et entraîne un accroissement correspondant du déficit du compte de résultats d'entreprise.

2 Produits	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
Contribution des CFF Prestations de la Confédération	45,0 1 182,8	1 215,0	1 215,0	- 45,0 + 32,2	+	2,7
Total	1 227,8	1 215,0	1 215,0	- 12,8	-	1,0

En raison de leur situation financière défavorable, les CFF n'ont pas pu verser de contribution à l'infrastructure. Les pres-

tations de la Confédération augmentent de 32,2 MFr (2,7%) par rapport à 1991.

## Compte des investissements

Le budget ordinaire du compte des investissements de 1992 a été limité par le Conseil fédéral à 1576 MFr (y c. 26 MFr pour le dépôt de Bâle). Compte tenu des contributions de tiers, il en est résulté un volume brut des investissements ordinaires de 1648,6 MFr. Ce montant a été relevé de 526,1 MFr – le total s'élevant dès lors à 2174,7 MFr – en faveur de certains projets (notamment Rail 2000, biensfonds sans affectation définitive, couloir ferroutier du St-Gothard, commercialisations).

Amortissements
Investissements non actifs
(gros entretien)
Contributions de tiers et produits divers
Fonds d'emprunts
(notamment prêts de la Confédération
et bons de dépôt de la CPS)

Les dépenses brutes de 1970,9 MFr figurant au compte sont inférieures de 117,6 MFr (5,6%) à celles de l'exercice précédent, et de 203,8 MFr (9,4%) au budget.

La part brute des investissements ordinaires s'élève à 1644,2 MFr, dont 1578,6 MFr à la charge des CFF. La consigne du Conseil fédéral est ainsi respectée. Pour leur part, les dépenses pour les autres investissements sont inférieures de 199,4 MFr au budget.

Le financement des dépenses brutes de 1970,9 MFr se répartit ainsi.

Ventilé selon les charges et les produits par nature, le compte des investissements comprend l'ensemble des charges brutes, ainsi que les contributions de tiers et les produits divers. Il se présente comme il suit.

13	Nature des produits et des charges	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
	Charges						
	Dépenses de choses	1 821,5	1 854,7	1 681,4	- 140,1	-	7,7
	Matières Prestations de tiers pour construction Honoraires Autres dépenses de choses	243,2 1 313,0 120,9 144,4	266,8 1 274,3 130,2 183,4	268,1 1 197,0 132,4 83,9	+ 24,9 - 116,0 + 11,5 - 60,5	+ + + + -	10,2 8,8 9,5 41,9
	Prestations propres	267,0	320,0	289,5	+ 22,5	+	8,4
	Total des charges	2 088,5	2 174,7	1 970,9	- 117,6	_	5,6
	Produits						
	Investissements à la charge des CFF Contributions de tiers * Divers produits	2 035,6 50,8 2,1	2 102,1 72,2 0,4	1 905,3 63,8 1,8	- 130,3 + 13,0 - 0,3	+	6,4 25,6 14,3
	Total des produits	2 088,5	2 174,7	1 970,9	- 117,6	-	5,6
	* dont contribution du Canton de Zurich aux investissements engagés dans le RER	19,9	31,6	14,8			

Dans les charges, les prestations de tiers pour construction correspondent approximativement au recul total, par rapport à 1991, du volume des investissements (116 MFr). Les autres dépenses de choses, restées également inférieures, ont été compensées par un accroissement des prestations propres et de la consommation de matières.

D'une année à l'autre, les contributions de tiers ont augmenté de 13 MFr (25,6%). La contribution du Canton de Zurich aux investissements engagés dans le RER s'est élevée à 14,8 MFr, ce qui représente 23,2% du total des contributions de tiers.

14	Compte des investissements par groupes d'immobilisations (montants bruts)	Compte 91 MFr	Budget 92 MFr	Compte 92 MFr	Différence 91/92 MFr	%	
	Immeubles et installations	1 382,6	1 639,1	1 420,8	+ 38,2	+	2,8
	Installations ferroviaires Usines électriques Ateliers	1 293,9 78,1 10,6	1 520,6 105,8 12,7	1 340,0 69,1 11,7	+ 46,1 - 9,0 + 1,1		3,6 11,5 10,4
	Véhicules	705,9	535,6	550,1	- 155,8	_	22,1
	Véhicules moteurs Voitures et fourgons Wagons Véhicules routiers	476,9 139,3 78,8 10,9	395,1 61,4 70,1 9,0	397,0 86,9 60,9 5,3	- 79,9 - 52,4 - 17,9 - 5,6	-	16,8 37,6 22,7 51,4
	Total	2 088,5	2 174,7	1 970,9	- 117,6	_	5,6

Les dépenses relatives aux installations ferroviaires sont restées inférieures de 180,6 MFr (11,9%) aux prévisions. L'écart est dû à des retards dans les études de

projets et à des travaux différés à la suite de recours déposés par des tiers contre des projets hors budget ordinaire. Les dépenses nettes investies de 1279,4 MFr (dépenses brutes 1340 MFr moins 60,6 MFr au titre des contributions de tiers

et des produits divers) ont été affectées aux travaux suivants.

新 別 100	453,7 326,2		gares et bâtiments de service installations de la pleine voie (dont double voie Münchenbuchsee– Schüpfen 2,5 MFr, ligne du Grauholz 106,6 MFr, troisième voie Bâle–
			Muttenz 13 MFr, mise à quatre voies Aarau-Rupperswil 7,8 MFr,
			seconde voie Rotkreuz–Rotsee 23,6 MFr, seconde voie Bad Ragaz– Landquart 18,1 MFr, double voie Goldach–Mörschwil 6,1 MFr et
			RER zurichois 6 MFr)
_	254,8	MFr	renouvellement de voies et de branchements
_	34,1	MFr	petits travaux de complétement et de renouvellement
_	25,6	MFr	renouvellement de caténaires
_	77,8	MFr	réalisation de projets informatiques
-	32,5		acquisition de biens-fonds pour des projets ultérieurs (biens-fonds sans affectation définitive)
-	74,7	MFr	

Au chapitre des usines électriques, les dépenses annuelles sont en retrait de 36,7 MFr comparativement aux prévisions, en raison de recours et de retards dans l'exécution des travaux. Dans le domaine des ateliers, elles sont restées inférieures de 1 MFr au budget.

A la suite d'écarts entre le programme d'acquisition et les livraisons effectives, le budget pour l'acquisition de nouveaux véhicules a été dépassé de 14,5 MFr, ce qui a entraîné des différences en plus et en

moins dans les dépenses pour les catégories de véhicules concernées. L'on a consacré 205,9 MFr aux véhicules RER, 91,1 MFr aux locomotives 2000, 45,7 MFr aux trains-navette, 31,1 MFr aux locomotives pour le ferroutage, 52,8 MFr aux voitures EuroCity, 12,2 MFr à la transformation des portes de 183 voitures intermédiaires pour trains-navette (portes extérieures louvoyantes) et 11,4 MFr aux voitures unifiées.

### Bilan

Les charges à amortir (detre CPS) et de bent les engagements des CFF enver	Compte 1991 MFr	Compte 1992 MFr	Différence 1991/1992 MFr	
Actifs Immobilisations Fonds de roulement Actifs transitoires Charges à amortir Découvert du bilan	12 715,9 2 663,7 522,4 726,9	13 785,1 3 077,4 189,5 1 004,2 26,2	+ 1 069,2 + 413,7 - 332,9 + 277,3 + 26,2	
Total actifs	16 628,9	18 082,4	+ 1 453,5	
Passifs Fonds propres Fonds de tiers	3 000,0 13 280,5	3 000,0 14 822,0	+ 1 541,5	
Engagements à long terme Engagements à court terme Engagements cumulés de la CPS	9 414,7 3 138,9 726,9	10 256,1 3 561,7 1 004,2	+ 841,4 + 422,8 + 277,3	
Passifs transitoires Réserve pour la couverture de futurs déficits	238,7 109,7	260,4	+ 21,7 - 109,7	
Total passifs	16 628,9	18 082,4	+ 1 453,5	

### Actifs

Au 31 décembre 1992, la somme inscrite au bilan s'établissait à 18 082,4 MFr, ce qui dénote une hausse de 1453,5 MFr (8,7%).

La valeur au bilan des immeubles, des installations et des véhicules ainsi que des participations a évolué comme il suit.

16		Compte 1991 MFr	Compte 1992 MFr	Différence 1991/1992 MFr
	Installations ferroviaires Usines électriques Ateliers Véhicules Biens-fonds sans affectation définitive	10 723,8 1 254,7 323,3 6 949,0 216,3	11 184,3 1 229,3 338,6 7 375,5 280,8	+ 460,5 - 25,4 + 15,3 + 426,5 + 64,5
	Total des valeurs de construction ou d'acquisition Déduction des amortissements cumulés	19 467,1 -11 963,1	20 408,5 -12 511,8	+ 941,4 + 548,7
	Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules en % des valeurs de construction	7 504,0	7 896,7	+ 392,7
	ou d'acquisition Ouvrages inachevés Participations	38,5 4 980,7 231,2	38,7 5 624,1 264,3	+ 0,2 + 643,4 + 33,1

Sur l'ensemble des valeurs de construction ou d'acquisition, soit 20 408,5 MFr, l'infrastructure représente 11 200 MFr ou 54,9%.

La hausse de 941,4 MFr des valeurs de construction ou d'acquisition résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées. Déduction faite des amortissements cumulés (+ 548,7 MFr), la valeur au bilan est en progression de 392,7 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 643,4 MFr pour s'inscrire à 5624,1 MFr, en raison de divers grands ouvrages inachevés ou non encore décomptés.

Les fonds de roulement ont augmenté de 413,7 MFr (15,5%), s'établissant à 3077,4 MFr. Une légère diminution est constatée dans les avoirs en caisse (1,3 MFr) et les avoirs en banque (16,5 MFr). Tous les

autres postes ont progressé, certains même fortement. Il s'agit notamment des comptes courants actifs (p.ex. Réseaux étrangers, office de compensation) pour 152,1 MFr, des prêts et des valeurs en portefeuille pour 118,2 MFr, des crédits de clients pour 131,9 MFr. Les avoirs en compte de chèques postaux (+ 21,6 MFr) et les stocks (+ 13,1 MFr) enregistrent des accroissements moins importants.

Les charges à amortir (dette CPS) englobent les engagements des CFF envers la Caisse de pensions et de secours, qui ont augmenté de 277,3 MFr pour s'établir à 1004,2 MFr en raison de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes et de l'adaptation des gains assurés du personnel actif.

### Passifs

En 1992, les fonds de tiers se sont encore accrus de 1541,5 MFr pour s'inscrire à 14 822 MFr. La relation entre les fonds propres et les fonds de tiers s'est détériorée, passant de 1:4,4 à 1:4,9.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

HED X B	Compte 1991 MFr	Compte 1992 MFr	Différence 1991/1992 MFr	
Prêts de la Confédération Bons de dépôt de la CPS Autres prêts	4 736,0 4 660,0 18,7	5 336,0 4 910,0 10,1	+ 600,0 + 250,0 - 8,6	
Total	9 414,7	10 256,1	+ 841,4	

Les emprunts à long terme sont constitués pour 52% de prêts de la Confédération, pour 47,9% de bons de dépôt de la CPS et pour 0,1% d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération s'élevant à 600 MFr, la dette vis-à-vis de celle-ci s'est accrue pour s'établir à 5336 MFr. Suite à la consolidation d'avoirs en compte courant de 250 MFr, la créance à long terme de la CPS s'inscrit à 4910 MFr. Les autres prêts ont diminué de 8,6 MFr (nouveaux prêts: 3,6 MFr, remboursements: 12,2 MFr).

Les engagements à court terme sont en hausse de 422,8 MFr comparativement à 1991. Cela s'explique notamment par la progression de 159,9 MFr des dettes en compte courant envers l'Administration fédérale des finances, par une augmentation de 80,8 MFr des versements du personnel à la Caisse d'épargne de l'entreprise, par les engagements envers d'autres entreprises de transport (127,7 MFr) et par des factures de fournisseurs non échues (+ 33,6 MFr). Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir (dette CPS) figurant à l'actif.

#### Flux financiers

Origine des fonds	MFr	MFr
<ul> <li>Autofinancement</li> </ul>		
Cash-flow		734,0
<ul> <li>Apports de tiers</li> </ul>		
Augmentation des engagements à long terme	841,4	
Augmentation des engagements à court terme	422,8	
Contributions de tiers aux investissements		
et produits divers sur les investissements	65,6	
Augmentation des passifs transitoires	21,7	1 351,5
<ul> <li>Désinvestissements</li> </ul>		
diminution des actifs transitoires		332,9
		2 418,4
Affectation des fonds		50
- Investissements		
Augmentation des valeurs immobilisées au compte		50
des investissements de 1992		1 970,9
Augmentation des participations		33,2
Augmentation des fonds de roulement		413,7
- Entrées d'immobilisations		0,6
		2 418,4

# **Participations des CFF**

Etat au 31 décembre 1992	Part au capital de la société	Capital de la société en 1000 unités monétaires	
Usines électriques			
Etzelwerk AG, Einsiedeln	100,0 %	CHF	20 000
Kraftwerk Amsteg AG, Amsteg	90,0 %	CHF	80 000
Kraftwerk Rupperswil-Auenstein AG,	55,0 %	CHF	12 000
Aarau Kraftwerk Wassen AG, Lucerne	50,0 %	CHF	16 000
Kraftwerk Göschenen AG, Göschenen	40,0 %	CHF	60 000
ENAG Energiefinanzierungs AG,	20,0 %	CHF	100 000
Schwyz			
Centrale Thermique de Vouvry SA,	18,0 %	CHF	10 000
Vouvry	12 5 07	CHE	00.000
AKEB Aktiengesellschaft für Kern-	13,5 %	CHF	90 000
energie-Beteiligungen, Lucerne Electra-Massa, Naters	10,0 %	CHF	40 000
Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG,	5,0 %	CHF	350 000
Däniken	0,0		
Kernkraftwerk Leibstadt AG, Leibstadt	5,0 %	CHF	450 000
Entrepôts			
Silo AG Brunnen, Brunnen	53,8 %	CHF	650
CSC Cargo Service Center Aarau AG,	40,0 %	CHF	5 000
Aarau			
Lagerhaus, Umschlag und	35,0 %	CHF	1 500
Zollfreilager AG, Brigue	22.2.0/	CHE	( 000
Umschlags AG, Bâle	33,3 %	CHF CHF	6 000 2 850
LASAG, Lagerhaus und Zollfreilager Schaffhausen AG, Schaffhouse	20,2 %	СПГ	2 830
Silo und Umschlag AG Buchs, Buchs SG	16,7 %	CHF	1 500
Transitlager AG, Bâle	16,7 %	CHF	1 200
ROLDAG Romanshorner Lagerhaus und	15,8 %	CHF	3 800
Dienstleistungs AG, Romanshorn			
Basler Freilager AG, Bâle	14,5 %	CHF	1 030
EMIG Engrosmarkt-Immobilien-	13,1 %	CHF	6 300
gesellschaft AG, Zurich	11,8 %	CHF	2 200
Silo AG, Wil	11,0 %	CHr	2 200
Equipements des gares			
Parking Gare de Neuchâtel SA,	50,0 %	CHF	100
Neuchâtel	17 3 0/-	CHF	2 200
Parking Simplon-Gare SA, Lausanne	47,3 % 31,2 %	CHF	3 200
Grosse Schanze AG, Berne IBO-Immobiliengesellschaft	30,0 %	CHF	500
Bahnhof Ost AG, Bâle	20,0 70		
Tiefgarage Bahnhofplatz AG, Lucerne	23,1 %	CHF	3 250
Parking Place de Cornavin SA, Genève	20,0 %	CHF	10 000
Tebag Terminal Biel AG, Bienne	20,0 %	CHF	100
Termi SA, Chiasso	20,0 %	CHF	500
Bahnhof-Luzern-Immobilien AG, Lucerne (droit de vote 10,4%)	11,1 %	CHF	18 000

10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	Part au capital de la société		de la en 1000 monétaires
Bahnhof-Parkhaus Winterthur AG, Winterthour	10,4 %	CHF	5 430
HB-City-Immobilien AG, Zurich Posteggi Stazione Muralto SA, Locarno	6,5 % 5,0 %	CHF CHF	1 070 2 000
Entrepôts et wagons frigorifiqu	es		
Bahnhofkühlhaus AG, Bâle Société de Gares frigorifiques et Ports francs de Genève SA, Carouge	34,6 % 20,9 %	CHF CHF	1 300 1 772
INTERFRIGO, Bruxelles	10,0 %	BEF	34 350
Financements			
EUROFIMA, Bâle Schweiz. Gesellschaft für Hotelkredit, Zurich	5,0 % 0,8 %	CHF CHF	1 050 000 24 106
Tourisme			
Railtour Suisse SA, Berne Caisse suisse de voyages, Berne	20,0 % 1,2 %	CHF CHF	1 600 414
Maisons de transport et d'expéd	lition		
Castelletti SA, Chiasso Ferroviasped AG, Buchs SG DACH-Hotelzug AG, Gümligen Hupac SA, Chiasso Intercontainer, Bruxelles ACTS-Abroll-Container-Transport-	70,0 % 49,0 % 33,3 % 29,2 % 5,7 % 3,3 %	CHF CHF CHF BEF CHF	600 1 000 45 600 12 000 17 400 1 200
Service AG, Berne (droit de vote 13,3%) Compagnie suisse de navigation	2,6 %	CHF	18 200
et Neptune SA, Bâle SWISSAIR, SA suisse	1,3 %	CHF	807 805
pour la navigation aérienne, Zurich Crossair AG, Bâle	0,6 %	CHF	215 000
Recyclage			
Solvitec AG, St-Gall Batrec AG, Wimmis SOVAG-Sonderabfallverwertungs AG, Jaberg	14,3 % 9,9 % 2,9 %	CHF CHF CHF	3 500 5 063 3 500
Divers			
Casa Nostra AG, Berne BEAG Basel AG, Bâle Ecofer AG, Berne Strafer SA, Chiasso ELCA-Informatique SA, Lausanne Quellwasserversorgung Brunnen AG, Brunnen ITV AG, Zurich	100,0 % 84,8 % 40,0 % 26,0 % 24,0 % 23,3 %	CHF CHF CHF CHF CHF	50 500 250 50 800 300
Schweiz. Speisewagengesellschaft Holding, Olten	20,0 %	CHF	4 000

## Compte de résultats d'entreprise

	Compte 1991 Fr	Budget 1992 Fr	Compte 1992 Fr
Charges			
Charges de personnel	3 277 743 854	3 589 100 000	3 534 570 974
Traitements Allocations et indemnités Contributions aux assurances du personnel Versements complémentaires	2 313 941 205 326 447 986 351 987 678	2 458 700 000 351 500 000 460 900 000	2 463 972 559 340 970 506 422 988 227
pour les assurances du personnel (CPS)	285 366 985	318 000 000	306 639 682
Dépenses de choses	1 205 138 531	1 306 400 000	1 246 831 599
Matériel Prestations de tiers pour entretien Prestations d'exploitation et de vente par des tiers Fermages et locations Energie fournie par des tiers Assurances et dommages-intérêts Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel Honoraires Diverses prestations de tiers Amortissements Amortissements Amortissements des installations Amortissements des fonds de roulement Intérêts	339 581 488 185 322 142 214 585 508 62 172 938 189 092 934 26 072 082  39 954 901 37 225 843 111 130 695 640 240 569 637 917 151 2 323 418 556 622 501	365 300 000 192 800 000 226 800 000 75 700 000 205 500 000 30 700 000 41 800 000 55 900 000 111 900 000 673 300 000 670 100 000 3 200 000 623 500 000	346 029 393 196 135 158 234 210 677 58 471 978 200 572 928 25 549 510 42 037 410 43 217 517 100 607 028 684 450 986 682 972 595 1 478 391 656 442 099
Intérêts des engagements à long terme Intérêts des engagements à court terme	465 135 942 91 486 559	522 200 000 101 300 000	563 930 493 92 511 606
Investissements non actifs (gros entretien)	173 138 015	135 000 000	185 541 299
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	45 000 000	ACTS Service Service	000 0 1 200 0 <u>000</u> 0
Constitution de provisions Charges hors exploitation et extraordinaires	12 829 280	9 000 000	28 605 868
Total	5 910 712 750	6 336 300 000	6 336 442 825
Excédent de produits	 5 910 712 750	6 336 300 000	6 336 442 825

### compte de résultats de l'infrastructure

	Compte 1991 Fr	Budget 1992 Fr	Compte 1992 Fr
Produits			
Produits de transport	3 530 448 166	3 844 000 000	3 716 609 614
Trafic voyageurs Secteur d'activité 1	1 571 854 173	1 661 000 000	1 643 879 614
Trafics régional et d'agglomération Secteur d'activité 2	313 795 847	321 900 000	329 854 824
Trafic à longues distances Suisse Secteur d'activité 3	958 236 101	1 023 100 000	971 976 166
Trafic international Secteur d'activité 4	296 011 036	313 300 000	337 951 185
Trafics spéciaux	3 811 189	2 700 000	4 097 439
Trafic marchandises	1 308 593 993	1 425 000 000	1 314 730 000
Cargo Rail Suisse	622 881 330	657 000 000	610 030 000
Transit	339 742 663	368 000 000	335 060 000
Cargo Domicile, trafics spéciaux, CSC	345 970 000	400 000 000	369 640 000
Indemnité compensatrice	650 000 000	758 000 000	758 000 000
Trafic voyageurs régional Ferroutage	600 000 000 50 000 000	670 000 000 88 000 000	670 000 000 88 000 000
Produits accessoires	659 586 791	663 800 000	725 276 266
Prestations d'exploitation pour des tiers	149 091 708	142 800 000	156 246 691
Prestations de service pour des tiers	24 282 033	27 400 000	25 620 553
Livraisons et autres prestations pour des tiers	94 994 564	91 200 000	102 853 277
Fermages et locations	233 067 406	242 600 000	253 391 956
Ventes d'énergie	37 766 373	31 100 000	39 331 509
Ventes d'imprimés	8 291 415	8 600 000	8 184 752
Divers	112 093 292	120 100 000	139 647 528
Prestations propres pour le compte des investissements	267 040 028	320 000 000	289 499 213
Prestations pour ordres de magasin	63 720 088	85 000 000	71 292 069
Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 227 818 207	1 241 000 000	1 215 000 000
Prélèvements sur les provisions	56 732 289	7 500 000	<u> </u>
Produits hors exploitation et extraordinaires	76 786 524	68 000 000	182 788 450
Total	5 882 132 093	6 229 300 000	6 200 465 612
Déficit	28 580 657	107 000 000	135 977 213
	5 910 712 750	6 336 300 000	6 336 442 825

# Compte de résultats de l'infrastructure

	Compte 1991 Fr	Budget 1992 Fr	Compte 1992 Fr
Charges			
Amortissements Intérêts Entretien ordinaire Investissements non actifs (gros entretien)	313 472 145 322 881 745 465 960 864 125 503 453	328 000 000 366 000 000 492 000 000 110 000 000	332 521 538 379 628 765 480 038 883 116 323 777
Total	1 227 818 207	1 296 000 000	1 308 512 963
Double imputation du ferroutage (infrastructure)		- 55 000 000	- 55 000 000
	1 227 818 207	1 241 000 000	1 253 512 963
Réduction des charges selon consigne budgétaire du Parlement Réduction effective Total net	 1 227 818 207	- 26 000 000  1 215 000 000	- 38 512 963 1 215 000 000
Produits			
Contribution des CFF à l'infrastructure Prestations de la Confédération pour l'infrastructure Total	45 000 000 1 182 818 207 1 227 818 207	1 215 000 000 1 215 000 000	1 215 000 000 1 215 000 000
Total	1 227 010 207	1 210 000 000	

# **Compte des investissements**

	Compte 1991	Budget 1992	Compte 1992
	Fr	Fr	Fr
Charges			
Dépenses de choses	1 821 425 475	1 854 715 000	1 681 364 349
Matériel Prestations de tiers pour construction Acquisition de terrains et d'immeubles Prestations d'exploitation par des tiers Fermages et locations Energie fournie par des tiers Assurances et dommages-intérêts Honoraires Diverses prestations de tiers	243 190 968 1 313 029 576 89 271 702 1 971 673 4 209 508 234 602 2 164 589 120 929 690 46 423 167	266 790 000 1 274 346 000 120 700 000 1 863 000 3 722 000 1 130 000 835 000 130 166 000 55 163 000	268 084 216 1 197 048 952 44 192 184 4 392 614 3 811 592 71 157 668 588 132 372 071 30 722 975
Prestations propres	267 040 028	320 000 000	289 499 213
Total	2 088 465 503	2 174 715 000	1 970 863 562
Produits Produits accessoires	52 844 161	72 623 000	65 573 862
Contributions de tiers Divers	50 772 680 2 071 481	72 237 000 386 000	63 798 741 1 775 121
Investissements à la charge des CFF	2 035 621 342	2 102 092 000	1 905 289 700
Total	2 088 465 503	2 174 715 000	1 970 863 562

### Bilan au 31 décembre 1992

	Compte 1991	Compte 1992
And a middle case of the case	Fr To solve the solve to the so	Fr
Actifs		
Immobilisations	12 715 871 040	13 785 100 673
Immeubles, installations et véhicules Valeurs de construction ou d'acquisition Amortissements	19 467 098 315 -11 963 074 797	20 408 521 953 -12 511 839 589
Valeur au bilan Ouvrages inachevés Participations et avances de tiers	7 504 023 518 4 980 713 983 231 133 539	7 896 682 364 5 624 116 267 264 302 042
Fonds de roulement	2 663 734 815	3 077 410 497
Espèces en caisse, compte de chèques postaux et avances	38 176 593	58 281 186
Administration fédérale des finances Banques Prestations de la Confédération pour l'infrastructure Prêts et titres en portefeuille Stocks Autres créances	37 965 116 1 182 818 207 638 081 218 415 939 623 350 754 058	18 642 696 1 215 000 000 756 286 361 425 143 514 604 056 740
Actifs transitoires	522 388 579	189 495 469
Charges à amortir (dette CPS)	726 897 049	1 004 186 450
Découvert du bilan Total	 16 628 891 483	26 247 553 18 082 440 642
Passifs		
Fonds propres Capital de dotation	3 000 000 000 3 000 000 000	3 000 000 000 3 000 000 000
Fonds de tiers	13 280 512 773	14 822 029 212
Engagements à long terme Prêts de la Confédération Bons de dépôt de la CPS Autres prêts Engagements à court terme Administration fédérale des finances Institutions sociales des CFF Autres Engagements cumulés de la CPS	9 414 682 132 4 736 000 000 4 660 000 000 18 682 132 3 138 933 592 1 183 406 123 1 209 225 327 746 302 142 726 897 049	10 256 120 037 5 336 000 000 4 910 000 000 10 120 037 3 561 722 725 1 343 348 702 1 293 734 995 924 639 028 1 004 186 450
Passifs transitoires	238 649 050	260 411 430
Réserve pour la couverture de futurs déficits	109 729 660	
Total	16 628 891 483	18 082 440 642
Obligations éventuelles		
Déficit de la CPS (intérêts capitalisés)	3 560 908 626	3 571 097 098
Autres garanties et cautions	47 519 000	110 325 500